

ACTUALITÉS

Colza

Stade semis à 3 feuilles. Levées hétérogènes. Risque limaces faible. Vol de petites altises. Grosse altise absente.

Maïs

Réalisez des comptages larvaires (pyrales et sésamies) sur vos parcelles pour estimer le niveau de risque d'infestation pour l'an prochain.

Adventices

Datura. Ambroisie à feuilles d'armoise.

Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents

L'échophyto ligérien

Retrouver les actualités d'Écophyto en Pays de la Loire – [publication du n°10](#)

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

Note nationale Biodiversité

Vers de terre & santé des agroécosystèmes



Retrouver la note en cliquant [ici](#)

Les éléments clés à retenir :

- Une grande diversité d'espèces classées en 3 grandes catégories écologiques : les épigés "en surface du sol" ; les endogés "dans le sol" ; les anéciques "montent - descendent"
- Une contribution des vers de terre à différents niveaux : paysage (sol, eau, air, écosystème), système agricole et plante.
- Sur le terrain, des méthodes simples pour évaluer la quantité et la diversité des vers de terre vivants dans la parcelle permettant de renseigner la qualité du sol et sa gestion
- Des exemples de bonnes pratiques pour favoriser les vers de terre

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal.

Elle propose une synthèse de 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.

CURSEURS DE RISQUE

Colza

Limaces :



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>



COLZA

Réseau d'observation

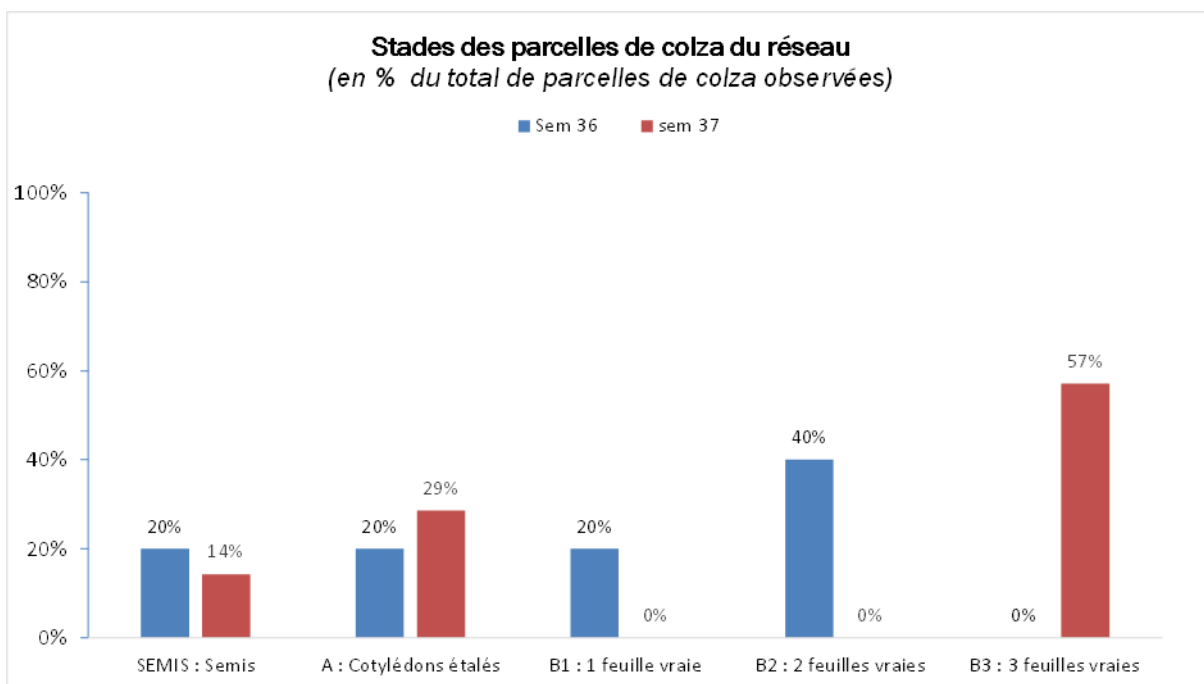
Le réseau se met en place.

7 parcelles sont renseignées cette semaine sur Vigicultures avec la répartition suivante :

- 1 Loire-Atlantique, 2 Maine-et-Loire, 2 Mayenne et 2 Sarthe.

Stade phénologique et état des cultures

Les colzas du réseau semés entre les 16 août et le 12 septembre sont actuellement entre les stades **semis** et **3 feuilles**. Les précipitations de la semaine dernière ont été bénéfiques à la levée des colzas. Cependant les levées sont très hétérogènes dans la région et au sein des parcelles. Des précipitations sont annoncées sur certains secteurs dans les jours à venir et devraient dynamiser la pousse des colzas.



Des dégâts de **noctuelles** (larves) sont signalés sur 1 parcelle en Mayenne et hors réseau en Loire-Atlantique.

Des attaques d'**oiseaux** sont aussi visibles sur 1 parcelle de Mayenne avec de rares plants attaqués (1 % des plantes).

En savoir plus sur les ravageurs secondaires du colza [en cliquant ici](#).

COLZA (suite)



Méthodes alternatives



Quelques rappels :

- Pensez à semer quelques graines d'une variété très précoce à floraison ; celle-ci attirera les méligèthes qui joueront alors leur rôle de pollinisateurs et n'attaqueront pas les boutons floraux de vos colzas.
- La première méthode de lutte contre les grosses altises est la date de semis : semer aux dates conseillées (avant le 01/09) permet la plupart du temps d'être sorti de la période sensible (colza à 4 feuilles ou plus) au moment de l'arrivée des grosses altises. N'hésitez pas à (re)consulter le document dédié « [Colza : gagner la course contre les grosses altises](#) » :
- Consultez [le nouveau guide colza Terres Inovia](#) pour plus d'informations sur l'implantation et le suivi de la culture.



Des analyses de larves faites en Pays de la Loire montrent depuis plusieurs années que les populations de grosses altises résistantes aux pyrèthrinoides sont bien installées dans notre région.

• Limaces



La surveillance **des limaces** doit commencer avant le semis et être poursuivie jusqu'à la fin de la période de risque (4 feuilles du colza).



Avec le retour des pluies et de conditions plus fraîches le matin, les conditions sont plus favorables aux limaces.

Des **dégâts de limaces** sont signalés dans 2 parcelles du réseau avec 1 à 5 % de la surface foliaire détruite. Des **petites limaces grises** sont également piégées sur une parcelle de Maine-et-Loire à raison de 5 individus /m².

Reconnaissance et caractéristiques



2 espèces principales sont nuisibles : la limace grise (*Deroceras reticulatum*) et la limace noire (*Arion hortensis*).

	Limace grise	Limace noire
		
Taille de l'adulte au repos	4 à 5 cm	2,5 à 4 cm
Orifice respiratoire	À l'arrière du bouclier	À l'avant du bouclier
Nombre de générations par an	1 à 2, voire plus si conditions favorables	1 à 2
Durée de vie	9 à 13 mois	12 à 18 mois
Déplacement et activité	10 m par nuit, en surface. Attaque sur les cotylédons, premières feuilles.	Faible mobilité, en profondeur. Attaque directe sur les graines.



• Limaces



Pour piéger efficacement, il faut :

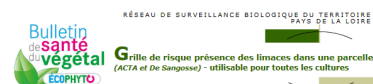
- Bien plaquer les pièges au sol pour conserver l'humidité et isoler des écarts de températures
- Couvrir 1m² avec les pièges et positionner les pièges à la fois en bordure (premières attaques de limaces) et à l'intérieur de la parcelle
- Garder la surface du piège humide (possibilité de tremper le piège dans l'eau)
- Faire le comptage le matin (avant des températures trop élevées)

Évaluer le risque de présence de limaces sur ses parcelles : [Grille ACTA-De Sangosse](#)

Évaluation du risque climatique : le risque climatique limace est actuellement **faible** mais pourrait augmenter en cas de fraîcheur matinale et de précipitations dans les prochains jours.

Évaluer le risque sur sa parcelle, c'est prendre en considération :

- l'évolution des captures,
- le stade de la culture,
- la vigueur et la capacité de compensation de la plante,
- les conditions météo en cours et à venir,
- la présence d'auxiliaires.



RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE PAYS DE LA LOIRE

Grille de risque présence des limaces dans une parcelle (ACTA et De Sangosse) - utilisable pour toutes les cultures

Entrez ici votre indice de valeur de risque		
sol	Argileux	5
	Limonocargileux	4
	Limoneux	2
	Limonocarbonateux/argileux caillouteux	1
Le précédent	Sablonneux	0
	Sableux	0
	Grès	6
	Craie et tuffeau	4
La date d'implantation	Précoce	4
	Normal	2
Sensibilité de la culture en place	Précoce	1
	Normal	2
Historique de la parcelle	Précoce	4
	Normal	2
Niveau de développement de la culture	Précoce	4
	Normal	2
Travail du sol	Précoce	4
	Normal	2
Préparation lit de semence	Précoce	4
	Normal	2

Somme des valeurs prises pour les différents critères de risque	Niveau de risque à la parcelle
Entre 0 et 20	Faible
Entre 20 et 30	Moyen
Entre 30 et 40	Fort
Supérieur à 40	Très fort



Les auxiliaires prédateurs de limaces sont les oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes coléoptères (dont les carabes et les staphylins), les araignées...



Carabe



Staphylin odorant

Des **staphylins** sont observés sous les pièges à limaces actuellement. Ce sont de grands prédateurs de limaces.



- Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible
- Utilisation du phosphate ferrique

Période de risque

De la germination au stade 3 feuilles

Seuil de risque

Il n'existe pas de seuil de risque pour les limaces. L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.



• Petites altises et altises des crucifères

Observations et analyse de risque

Cette semaine, 7 **petites altises** ont été piégées dans 2 cuvettes en Mayenne (sur 5 cuvettes relevées). Des dégâts sont observés sur 3 parcelles : 5 et 25 % des plantes présentent des morsures et 1 et 2 % de la surface foliaire est détruite.

Les **conditions climatiques actuelles sont favorables** à ce ravageur. Les petites altises peuvent être observées dès la levée de la culture et dans les premières semaines.

Les petites altises sont présentes de façon variable dans les anciennes parcelles de colzas présentant des repousses. Le risque est élevé dans le cas de parcelles de colza bordant ou environnant d'anciennes parcelles de colza où elles sont observées.

Méthodes alternatives



Il est préférable de ne pas détruire des repousses de colza pendant la période de levée du colza pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre aux stades les plus sensibles des nouveaux colzas



Petit coléoptère de 2 à 2,5mm noir ou bicolore (larges bandes jaunes latérales sur les élytres noirs).



CAPDL

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures ET 25 % de la surface foliaire consommée.

• Grosses altises et altises d'hiver

Observations et analyse de risque

Aucune grosse altise n'a été observée dans les parcelles du réseau (2 cuvettes relevées).



Le vol des grosses altises se déclenche suite à une remontée des températures après un épisode plus frais (sortie de diapause). Pour détecter le début du vol, positionnez vos cuvettes jaunes enterrées dans vos parcelles. En Pays de la Loire, le vol se déclenche souvent autour du 20 septembre.



Reconnaissance et caractéristiques

Gros coléoptère (**3 à 5 mm**) noir et **brillant** avec des reflets bleu métallique sur le dos. L'extrémité des pattes, des antennes et de la tête est roux doré.

Le vol est déclenché par une chute des températures suivie d'une remontée au-delà de 20 °C.



Plus d'informations sur la fiche « [COLZA : gagner la course contre les altises d'hiver](#) »



• Grosses altises et altises d'hiver (suite)

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures.

• Pucerons

Observations et analyse de risque

Aucun signalement de **puceron** dans les parcelles du réseau cette semaine. Le risque est actuellement **faible**.

Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 20% de plantes porteuses de pucerons.

• Tenthrède de la rave

Observations et analyse de risque

Cette semaine, 1 **tenthrède de la rave** a été piégée dans une cuvette en Sarthe. Le ravageur est également observé hors réseau.

La météo est propice à ce ravageur. Observez vos parcelles.



L'adulte n'est pas nuisible. C'est la larve (fausse chenille gris verdâtre à noire d'environ 2 cm) qui cause des dégâts. Elle consomme rapidement le limbe des feuilles, ne laissant que les nervures.

La présence d'un grand nombre d'adultes n'occasionne pas forcément le développement d'un grand nombre de larves.





• Tenthrède de la rave

Période de risque

De la levée au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 25% de la surface foliaire détruite et en conditions favorables au ravageur.

Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

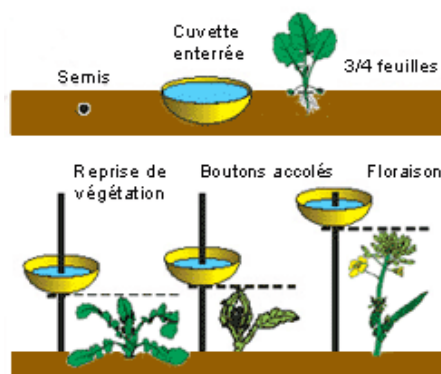
Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune, la cuvette doit être enterrée (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant.



MAÏS



Stade phénologique et état des cultures

Avec la sécheresse et les températures caniculaires de l'été, la fin de cycle des maïs a été plus précoce et une grande partie des parcelles de maïs ensilage est déjà récoltée.

Des symptômes de **charbon à Ustilago** sont signalés sur 1 parcelle, 2 % des plantes sont touchées.

• Pyrales et sésamies : comptages larvaires



Avant la récolte, il est important de faire un **bilan des infestations larvaires** dans vos parcelles afin d'estimer le niveau de risque pour la prochaine campagne.

On considère qu'au-delà de 0,8 larve par plante, le seuil de risque pour l'année suivante est atteint.

Méthode de comptage

Les suivis doivent se faire dans différentes zones de la parcelle éloignées les unes des autres et des bordures.

Sur une parcelle :

1. Observez 20 plantes sur 5 zones éloignées les unes des autres et des bordures (total : 100 plantes). Notez la présence de dégâts (trou d'entrée d'une larve, tige cassée, sciure...).
2. Prélevez 5 plantes au hasard par zone pour les disséquer et comptez le nombre de larves dans les tiges et dans les épis. Il est intéressant de distinguer les larves de pyrales des larves de sésamies.

Merci de faire remonter vos comptages larvaires [sur ce lien](#).

Les données recueillies permettront d'alimenter le BSV Bilan et d'informer sur la pression pyrale et sésamie pour l'an prochain.

En cas de soucis, n'hésitez pas à nous contacter : bsv-gc@pl.chambagri.fr

Méthodes alternatives



La première méthode de lutte contre les pyrales et les sésamies est le **broyage fin des résidus de cannes après récolte**. Cette méthode permet de détruire une grande partie des larves et d'exposer les autres au froid et aux prédateurs. Cette intervention peut permettre d'éliminer 50 à 70 % des larves (sources Arvalis).





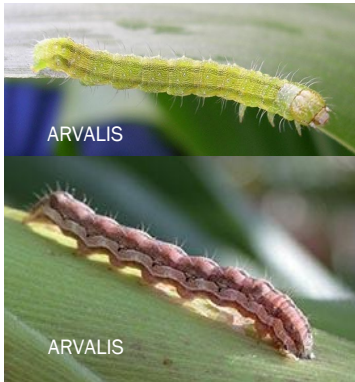








Héliothis

Lors de vos comptages soyez attentifs aux larves et aux dégâts observés. Des papillons d'**Héliothis** (*Helicoverpa armigera*) ont été **piégés en Vendée dans le marais mi-juillet**. Les larves peuvent s'observer lors des comptages larvaires.

Ce ravageur est polyphage. Il s'attaque notamment à la tomate, aux haricots et au maïs (les maïs doux étant particulièrement sensibles). Les chenilles consomment les soies et les grains des épis en partant du sommet de l'épi. Pas de consommation de la tige et donc pas de casse de tige due à ce ravageur.



Reconnaître les larves lors de comptages larvaires sur maïs

	Pyrale	Sésamie	Héliothis
Larve	20 à 25 mm de long au dernier stade larvaire Couleur beige à gris clair Ligne longitudinale foncée sur le dos Ponctuations noires réparties de part et d'autres de la ligne médiane 	40 mm de long au dernier stade larvaire Couleur rose pâle à beige 1 seul point noir de chaque côté des segments 	30 à 35mm de long au dernier stade larvaire Couleur variable (verdâtre, jaunâtre, grisâtre) Lignes longitudinales claires le long du corps 
Adulte	Papillon de 20-30 mm d'envergure Ailes larges et fines Corps long et mince Antennes cylindriques 	Papillon 30-40 mm d'envergure Ailes antérieures beiges, ailes postérieures blanches Thorax et tête velus Abdomen massif 	Papillon 35-40 mm d'envergure Ponctuations noires sur les ailes antérieures Thorax et tête velus Abdomen massif Fine pilosité des antennes 
Dégâts	Dégâts possibles sur tiges et épis  	Dégâts possibles sur tiges et épis  	Les larves consomment les soies et les grains des épis. Pas de casse de tige 



ADVENTICES

• Datura

Des plants de **Datura** sont observés dans plusieurs parcelles actuellement. Cette plante est très toxique pour l'alimentation humaine et animale.



Méthodes alternatives



Des méthodes préventives existent pour limiter la présence de Datura.

- Ne pas laisser monter à graine le Datura (1 plante peut produire jusqu'à 5000 graines)
- Si possible arracher les Daturas manuellement en portant des gants (plante toxique)
- Commencer les récoltes des parcelles les moins infestées en premier et bien nettoyer le matériel entre les chantiers.

Pour plus d'informations, consulter la fiche ARVALIS sur le Datura en cliquant sur la photo ci-dessous



GÉRER LE DATURA DANS LES MAÏS

ADVENTICES



Ambroisie à feuilles d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)

L'ambroisie à feuilles d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est une adventice annuelle dont le pollen est fortement allergisant. Sa période de nuisance pour la santé humaine est longue car la floraison peut s'étaler sur 2 mois d'août à septembre et la production de pollen peut être très importante.

Elle est aussi nuisible aux productions agricoles. Son développement végétatif est très rapide et peut impacter très fortement les rendements (perte de 2/3 de rendement en tournesol lors d'une forte infestation).

Comment la reconnaître ?

Les cotylédons sont charnus, elliptiques ou obovales. La plantule est poilue avec des feuilles opposées. Les premières sont lobées ou divisées. Leurs nervures plus claires (blanchâtres) sont bien visibles.

La plante adulte mesure en moyenne 30 à 100 cm. La tige est rougeâtre très ramifiée dès la base. Les feuilles sont triangulaires et fortement divisées en segments fins



Plantule



Plante développée



Plante adulte

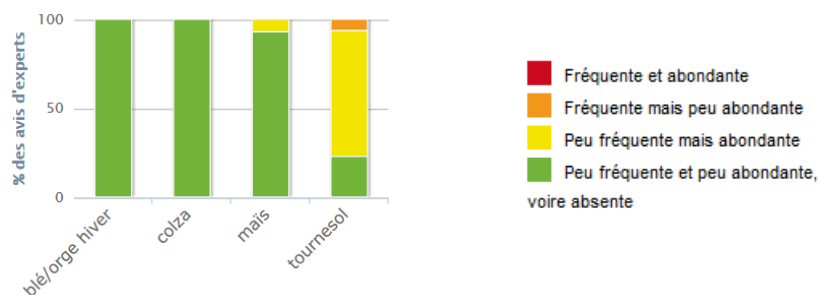
Biologie

Il s'agit d'une adventice estivale annuelle. Elle lève de mars à septembre, de façon échelonnée.

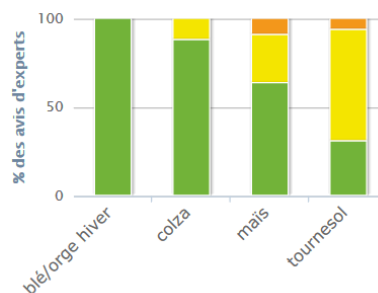
La persistance du stock semencier dans le sol est forte. Une seule plante peut produire 500 à 5000 graines.

On la rencontre le plus souvent dans les parcelles de tournesol, maïs, soja et sorgho ou des habitats perturbés par l'Homme (bords de route, chantiers...). Elle apprécie les sols acides.

Présence dans les Pays de Loire (sauf Vendée)



Présence en Vendée





Ambroisie à feuilles d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) (suite)

Les méthodes de lutte

	Rotation des cultures	Labour	Déchaumages et faux-semis	Décalage de la date de semis
Efficacité de la méthode				

- Efficacité nulle ou technique non pertinente
- Efficacité insuffisante ou très aléatoire
- Efficacité moyenne ou irrégulière
- Efficacité bonne

Source : Infloweb - <http://www.infloweb.fr>

Le labour n'est pas adapté pour lutter contre cette adventice car ses semences restent viables plusieurs années.

L'insertion de cultures d'hiver dans la rotation limitera les infestations. Pour épuiser le stock semencier, les faux-semis sont adaptés.

Le binage de l'inter-rang est une mesure efficace pour lutter contre l'ambroisie.

Des mesures prophylactiques peuvent également limiter la dispersion de l'adventice en particulier le nettoyage de la moissonneuse-batteuse après la récolte d'une parcelle infestée



Pour plus d'informations sur l'Ambroisie consultez [la note nationale ici](#).



Retrouvez ces informations dans la vidéo réalisée par le Comité Technique Désherbage Centre Ile de France [ici](#).



Signalez-nous la présence d'Ambroisie sur vos parcelles à bsv-gc@pl.chambagri.fr

Des prélèvements sur des parcelles où une difficulté de désherbage est signalée pourront être réalisés dans le cadre de la SBT afin de déterminer l'apparition d'éventuelles résistances.

Pour participer à la lutte contre l'ambroisie, signalez sa présence sur la plateforme nationale dédiée :

<https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/dashboard>

ou télécharger l'application « [Signalement Ambrosie](#) »



SORE : Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents

Le [Règlement d'exécution 2019/2072/UE du 28 novembre 2019](#) établit une liste de **174 organismes nuisibles, dits de quarantaine (OQ)**, dont chaque état membre de l'UE est tenu de réaliser une **surveillance visant à s'assurer de leur absence** sur son territoire.

Parmi ces 174 OQ, **20 d'entre eux, les plus dangereux, ont été classés organismes de quarantaine prioritaires (OQP)**.

La surveillance mise en place en France peut consister en des examens visuels, des piégeages d'insectes ou des prélèvements pour analyse en laboratoire. Elle est annuelle pour les OQP et pluriannuelles pour les autres OQ.

Elle est réalisée par des agents de l'État (DRAAF-SRAL) ou par délégation par les organismes à vocation sanitaires (en Pays de la Loire : Polleniz, anciennement FREDON).

Le principal enjeu de cette surveillance est, en cas d'apparition d'un organisme de quarantaine, que sa première détection soit suffisamment précoce pour que des mesures de lutte puissent être déployées avec une rapidité suffisante pour permettre son éradication.

Cette surveillance étant inévitablement non-exhaustive, il est important que chaque détenteur de végétaux, chaque exploitant, chaque prestataire intervenant sur des végétaux puisse avoir un regard vigilant sur leur état sanitaire. En cas de détection ou suspicion de présence d'un OQ ou d'un OQP, chacun est légalement tenu de prévenir sans délai la DRAAF-SRAL ou Polleniz qui réaliseront alors les vérifications nécessaires.

[Pour en savoir plus...](#)



Xylella fastidiosa

La bactérie *Xylella fastidiosa* est un danger mortel pour plus de 400 espèces de plantes, parmi lesquelles l'olivier, l'amandier, la vigne, le laurier rose, la lavande... Détectée pour la première fois en Corse et en Provence-Alpes Côte d'Azur en 2015, la maladie a aussi été trouvée en Occitanie en 2020.

Enrayer son expansion est impératif : aucun traitement ne permet de sauver la plante lorsqu'elle est touchée par la bactérie.

Une détection précoce permet de prendre des mesures de lutte appropriées

Soyez vigilants
Ne faites pas voyager les plantes pour ne pas propager la maladie.

Surveillez vos végétaux
Si vous observez des symptômes inhabituels (dessèchement des feuilles...) envoyez une photo, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée à votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

agriculture.gouv.fr/
plantes-en-danger

Exemple d'un organisme de quarantaine prioritaire à surveiller en grandes cultures :

Xylella fastidiosa : c'est une bactérie qui s'attaque à un grand nombre de végétaux dont la luzerne, le sorgho et le tournesol.

Consultez la liste complète des 20 organismes de quarantaine prioritaires [en cliquant ici](#)

